

## **Reconnaissance des résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs stages à l'étranger**

- . L'entreprise d'accueil établit un bilan de stage,
- . L'étudiant est évalué en CCF (Contrôle en Cours de Formation) pour l'obtention du diplôme. Les stages en entreprise servent de support direct à deux épreuves professionnelles en BTS Assistant de Manager : épreuves de communication en français et en langues étrangères (épreuves E4 et E6).

## **Attribution des crédits ECTS pour les étudiants de BTS**

Une **convention** entre le **lycée C. et R. Janot** et l'**Université de Bourgogne**, prévoit, pour une mise en œuvre à la rentrée 2014, les conditions de **validation des acquis des étudiants** du BTS Assistant de Manager **qui veulent poursuivre des études à l'Université de Bourgogne** et pourront à ce titre **obtenir des crédits ECTS**.